

MAIRIE DE SIGNY-SIGNETS
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Date de la convocation	13 juin 2017
Date de la réunion	30 juin 2017
Date de la publication	06 juillet 2017
Nombre de Conseillers en exercice	14
présents	9
votants	11

L'an deux mille dix sept, le vendredi 30 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie de Signy-Signets, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe FOURMY, Maire.

Etaient présents : M. FOURMY Philippe, M. LEMOINE Didier, Mme NAJAR Marie-Thérèse, , Mme TERRE Frédérique, M. BRANDENBURG Marc, Mme COTTRET Myrienne, M. HERVE Mathieu, M. CARPENTIER Michel, M. LE GUIDEVAIS Marc.

Absents excusés et représentés : Mme LELOIR Virginie représentée par M. Philippe FOURMY, M. GUIMARD Hervé représenté par Mme TERRE Frédérique.

Absents : M. CHEVALIER Patrice, Mme CLEMENTE Emmanuelle, Mme DE SOUSA Séverine.

Secrétaire : M. LE GUIDEVAIS Marc.

1- ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

M. le Maire expose, suite au courrier de M. le Préfet de Seine-et-Marne daté du 20 juin 2017, qu'il faut procéder à la désignation des délégués des conseils municipaux dans la perspective du renouvellement des sénateurs qui aura lieu le 24 septembre prochain.

Pour Signy-Signets, il convient de désigner 3 délégués et 3 suppléants.

Conformément aux dispositions des articles L.283 à L. 290-1 du Code Electoral, le bureau a été constitué de M. Philippe FOURMY, Président, M. Marc LE GUIDEVAIS, Secrétaire, Mme Marie-Thérèse NAJAR, Mme Myrienne COTTRET, M. Mathieu HERVE.

M. le Maire a donné lecture des articles transcrits du Code Electoral relatifs à l'élection des Sénateurs, du décret fixant la date à laquelle les Conseils municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le dimanche 24 septembre 2017 dans le département, de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils Municipaux.

ELECTION DES DELEGUES

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués. Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a commencé à 19 h 38. Il a donné les résultats ci-après :

•	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
•	A déduire : bulletins blancs et nuls :	0
•	Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	11
•	Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

M. Philippe FOURMY : 11 voix,
Mme Marie-Thérèse NAJAR : 11 voix,
Mme Myrienne COTTRET : 11 voix.

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. Philippe FOURMY, né le 14/11/1971 à Meaux qui a déclaré accepter le mandat.
Mme Marie-Thérèse NAJAR, née le 08/06/1949 à la Ferté-sous-Jouarre qui a déclaré accepter le mandat.
Mme Myrienne COTTRET, née le 01/08/1952 à Le Breuil qui a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

- | | | |
|---|---|----|
| • | Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 11 |
| • | A déduire : bulletins blancs et nuls : | 0 |
| • | Reste pour le nombre des suffrages exprimés : | 11 |
| • | Majorité absolue : | 6 |

Ont obtenu :

M. Michel CARPENTIER : 11 voix,
M. Mathieu HERVE : 11 voix,
M. Hervé GUIMARD : 11 voix.

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. Michel CARPENTIER, né le 20/02/1961 à le Blanc Mesnil qui a déclaré accepter le mandat.
M. Mathieu HERVE, né le 20/08/1985 à Meaux qui a déclaré accepter le mandat.
M. Hervé GUIMARD, né le 25/07/1975 à Rodez qui a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 44.

Le Maire,
Philippe FOURMY